



Voitures électriques et bornes de recharge, loin du compte



L'association de consommateurs UFC-Que Choisir dénonce à la fois le retard de déploiement des réseaux de bornes de recharge de véhicules électriques en France, qui crée de fait des « zones blanches » sur le territoire, et quand les bornes existent des prix de recharge qui n'ont aucun sens. Cela explique, en partie, pourquoi la voiture électrique est toujours aussi impopulaire en France en dépit de campagnes incessantes faisant sa promotion. C'est ce que montre le dernier sondage sur la question réalisé par BVA pour le compte d'AutoJM, un mandataire automobile. Seulement 18% des personnes interrogées trouvent le véhicule électrique « intéressant ». L'association de consommateurs UFC-Que Choisir vient de publier le 27 novembre une étude sur les bornes de recharge pour voiture électrique. Les pouvoirs publics s'étaient félicités d'avoir atteint, avec trois ans de retard, le cap des 100.000 bornes de recharge publiques en France métropolitaine, publiques signifiant accessibles au public, de l'autosatisfaction vraiment prématurée. Car UFC-Que choisir dénonce le retard de déploiement du réseau de bornes, surtout celles à charges rapides, et craint l'apparition durable de « zones blanches » dans le pays et souligne également « des prix de recharge répondant à des critères opaques, voire abracadabrantesques ».

L'UFC-Que choisir pointe dans son étude « le décalage entre la promotion gouvernementale des véhicules et la lenteur du déploiement du réseau de bornes ». L'objectif était de 100.000 points de recharge publics déployés en 2020, un seuil qui a été atteint en mai 2023... La faute à la pandémie de Covid ! Si « une accélération du déploiement a récemment été constatée », l'UFC-Que choisir doute sérieusement du déploiement annoncé de 400.000 points de recharge en 2030.

Elle craint ainsi « la persistance de « zones blanches » de la recharge publique ». L'explication est simple : « l'absence d'une stratégie globale d'implantation sur le territoire ». L'association alerte du coup sur le risque grandissant, si la disponibilité des bornes de recharges ne s'améliore pas rapidement, d'engorgements de véhicules devant les bornes. D'autant qu'il y a en outre de sérieux problèmes de disponibilités. Ainsi, « 39% des bornes de recharge rapides ne fonctionnent pas en permanence ».

Des écarts de prix délirants



Et puis il y a la question de la tarification de la recharge. L'UFC-Que choisir regrette notamment « l'absence de règles assurant aux consommateurs la possibilité de comparer les prix ». Ce qui conduit sans surprise à « des aberrations tarifaires ». « Certains opérateurs pratiquent une tarification à la quantité d'électricité consommée (kWh), d'autres y associent des frais fixes, d'autres encore des frais de stationnement ».

« Comment un consommateur peut-il savoir si le prix d'une recharge est plus intéressant en s'abonnant à un opérateur qui tarifie à 73% au kilowattheure (kWh) et 27% à la minute ou à un autre qui tarifie à 51% au kWh et 49% à la minute », s'interroge UFC-Que choisir.

L'association de consommateurs a fait un test de « recharge d'un véhicule sur un échantillon de bornes en ville, sur route et sur autoroute ». Résultat, « sur une même borne, les écarts de prix peuvent être substantiels ». En fait, ils sont délirants et une différence de tarif de 830% a été constatée

Article réservé aux abonnés

Déjà abonné ? [Se connecter](#)

Pour poursuivre la lecture de cet article

Abonnez-vous dès maintenant

à Transitions Energies

À partir de 23€ par an

> [JE M'ABONNE](#)

abonne

automobilistes

bornes de recharge

Français

France

gouvernement français

sondage

UFC-Que choisir

véhicules électriques à batteries

ZFE

